



Dossier de demande d'habilitation

Formateurs de propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie (Art. L. 211-13-1 du code rural)

Ce formulaire vous permet de demander une habilitation afin de former les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie en application de la Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la préfecture du département dans lequel vous souhaitez dispenser la formation (rubrique 6., p. 3).

Après instruction de votre dossier par la préfecture et si la décision est positive, vous recevrez l'habilitation demandée à votre adresse professionnelle.

Merci de compléter intégralement votre formulaire et de le signer

dentification du candidat
☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur
NOM de naissance :
NOM d'époux(se) :
Prénom(s) :
Né(e) le : à :
Adresse personnelle :
Numéro de la voie Extension (bis, ter,) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie
Code postal Localité / Commune
Téléphone (facultatif) :
Courriel (recommandé) :@
Adresse professionnelle :
Numéro de la voie Extension (bis, ter,) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie
Code postal Localité / Commune
Téléphone (facultatif) :
Courriel (recommandé) :
Raison sociale de la société (éventuellement) :
N° SIRET le cas échéant :

2 0	ganisation de la formation	_
2. 0		
	La formation se déroulera :	
	- en présence des chiens : OUI NON Selon les sessions	
	- dans un lieu fixe : OUI NON	
	- à domicile, chez les particuliers : OUI NON	
	Si vous utilisez un local (ou des locaux), veuillez en indiquer le(s) adresse(s):	
	Numéro de la voie Extension (bis, ter,) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie	-
	Code postal Localité / Commune	-
	Code postal Localité / Commune	
	Numéro de la voie Extension (bis, ter,) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie	-
	Code postal Localité / Commune	-
3. P	èces à fournir en photocopie recto	_
	Diplômes, titres et qualifications conformément à l'arrêté ministériel du 8 avril 2008 (J.O. du mai 2009).	2
	Pour les deux diplômes suivants, une attestation du support technique doit être fournie pa	ır
	l'autorité académique (Service Régional de la Formation et du Développement de la Directio	
	Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt) :	
	 Brevet de technicien agricole (support technique élevage canin); Brevet professionnel responsable exploitation agricole (support technique élevage canin). 	
	Certificat d'assurance professionnelle responsabilité civile ou assurance souscrite par le clu canin d'appartenance et affilié à la Société Centrale Canine (SCC) ou par le chef d'entreprise.	
	Descriptif des supports pédagogiques que vous utiliserez (vidéo, documents papie CD-ROM).	r,
	CD HOW	
4. A	tres éléments à fournir (pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle)	
	4.1 pour les moniteurs et entraîneurs de la Société centrale canine (SCC) seulement :	
	photocopie de la carte d'adhésion à une société canine régionale,	
	attestation signée du Président du Club (sur papier à en-tête du club canin faisant mentio	
	de l'affiliation du club à la SCC) et attestant de deux années d'exercice en éducation canine raison de 300 heures par année ;	а
	ou bien	
	attestation du Président du club (sur papier à en-tête du club canin faisant mention de l'affiliation d	
	club à la SCC) et attestant d'une année d'exercice en éducation canine à raison de trois cents heures,	
	attestation de suivi d'une formation spécialisée organisée par un des organismes habilités	
	délivrer de telles formations et figurant dans la liste portée en annexe de l'arrêté du 8 avril 200 (J.O. du 2 mai 2009).	9
	(3.0. du 2 mai 2009).	
	4.2 pour les <u>éducateurs canins seulement :</u>	
	déclaration sur l'honneur qu'il exerce une activité d'éducation canine depuis l'obtention d	u
	certificat de capacité,	
	photocopie du certificat de capacité attestant de connaissances relatives aux animau	X
	domestiques de compagnie datant de plus de 2 ans ;	
	ou bien	
	photocopie du certificat de capacité attestant de connaissances relatives aux animau domestiques de compagnie datant de plus d'un 1 an et moins de 2 ans,	X
	attestation de suivi d'une session de formation spécialisée organisée par un des organisme	
	habilités pour délivrer de telles formations et figurant dans la liste portée en annexe de l'arrêt ministériel du 8 avril 2009 (J.O. du 2 mai 2009).	é

ngagements 			
 Je m'engage à réaliser la formation dans un établissements recevant du public; 	local conforme à la réglemen	ntation r	elative aux
Je m'engage à réaliser la formation sur un te public pendant la durée de la formation (<u>lors</u> e		•	
 Je m'engage à respecter le contenu, les mod définis par les articles 1 , 2 et 4 de l'arrêté m formation (J.O. du 22 avril 2009); 			
Je m'engage à délivrer des attestations d'apt aux candidats ayant suivi l'intégralité de la fo ci-joint, et d'en adresser une copie à la préfec	ormation ⁽¹⁾ avec attention, cor	nformes	au modèle
Je certifie sur l'honneur l'exactitude d	les renseignements mentionn	és ci-de	ssus
Je certifie sur l'honneur l'exactitude d	les renseignements mentionn	és ci-de	ssus
		Mois	Année
Fait à :	Le		

6. Informations pratiques

Merci de déposer ou d'adresser l'ensemble de votre dossier (demande + pièces justificatives) dans une enveloppe A4 à la préfecture du département dans lequel vous souhaitez dispenser la formation.

Si vous souhaitez dispenser ces formations dans plusieurs départements, veuillez déposer ou adresser un dossier dans chacune des préfectures du ou des lieux de formation.

Adresse de la préfecture consultable sur le site Internet suivant : http://www.interieur.gouv.fr